



Bulletin émis le 11 avril 2023 à 15:34 lég.



Département(s) concerné(s) :

Calvados ; Eure ; Manche ; Orne ; Seine-Maritime

Destinataires : Centres de prévision interrégionaux, centres météorologiques, préfetures et Codis des départements sus-nommés (autres départements pour information seulement).

Validité : du mercredi 12 avril 2023 10:00 (H légales) au mercredi 12 avril 2023 21:00 (H légales)

Objet :

Situation météorologique à surveiller pour un risque de violentes rafales de vent sous averse.

TEXTE :

Une perturbation pluvio-venteuse (actuellement sur la pointe bretonne) va circuler cette nuit d'ouest en est et évacuer par le Berry à la mi-journée de mercredi. Elle sera accompagnée de rafales comprises entre 40 et 60 km/h localement 70 km/h sur les littoraux bretons et du cotentin nord-ouest.

S'en suivra l'installation d'une traîne active et venteuse qui fait l'objet de ce SPEZF :

- A partir de la mi-journée de mercredi, dans un premier temps sur la Bretagne et la Normandie, le vent d'Ouest va se renforcer et des rafales de l'ordre de 60 à 80 km/h sont possibles (ponctuellement 90 à 100 km/h sur le trait de côte de ces régions).
 - Les départements concernés par ce SPEZF subiront un vent soutenu à tendance rafaleuse pendant une période notable, de 10h lég à 20h lég environ. Les rafales pourraient temporairement atteindre les 100 km/h (voire 110 km/h) sur la Normandie.
 - Plus au sud, sous un vent modéré à assez-fort de secteur Ouest-Sud-Ouest, des rafales fréquentes sur l'ensemble de la Zone de Défense Ouest sont attendues, associées à des averse ponctuellement orageuses. Elles pourraient alors avoisiner les 70 à 80 km/h, très ponctuellement 90 à 100 km/h.
- Une incertitude demeure de la Bretagne au bassin parisien à propos de l'intensité des rafales. Le nombre de départements concernés par le SPEZF peut être amené à évoluer.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre interlocuteur habituel à Météo-France.